



Maison d'Enfants d'Avenches 2019 :

26 places internat et 10 places externat

Le Comité

Président :	Jean-Christophe Delafontaine
Vice-président :	Edmond Pradervand
Trésorière :	Natacha Aeby
Secrétaire :	David Moullet
Membres :	Sandrine Gafner Tatjana Balzani Gérard Chiorazzo

Le personnel 2019

Administration :

Direction :	Dragutin Filipec
Secrétaire-comptable :	Claudia Schneuwly

Secteur éducatif :

INTERNAT

Responsable éducative : Sabine Hofmann
Céline Dubey, Mélissa Barbey, Laetitia Donoso, Julian Rawlings, Christelle Gauch, Diego Millan, Mélissa Musy, Nicolas Blanc, Aurélie Nicolet, Marine Boudvin, Yannick Jotterand, Yves Borgeaud, Pauline Perret, Marina Samardzija, Géraldine Brülhart, Stephan Anicic, Nadia Wolf
Stagiaires : Salomé Barth, Carmen Beaud, Kasmi Omayma, Frutiger Aytana
Vieilleses : Magda Brot, Anna Domingues, Tabea Ebnetter, Bettina Ebnetter

MATAS (1 EPT): Marina Samardzija, Florian Aeby, dès août Céline Dubey

Stagiaires: Belmira Dautovic et Esteves Pombo Catarina

Mandat Matas: Alexandra Chavaillat (voltige)

Personnel d'intendance et technique :

Iryna Dousse, Jacqueline Nicity-Conod, Didier Fritz, David Filipec, Emil Morarkaliev

Supervision (mandat) : Maryline Authier

Au cours de l'année 2019, les personnes suivantes ont quitté l'institution : Christelle Gauch, Mélissa Musy, Florian Aeby, Flavio Vero. Nous les remercions pour le travail fourni et leur souhaitons beaucoup de succès, tant dans le domaine professionnel que privé.

Message du président valant rapport présidentiel

En relisant mon rapport 2019, je ne peux m'empêcher de penser qu'après la pluie vient toujours le soleil et qu'il suffit d'être patient pour voir aboutir les efforts consentis des années durant. Après d'interminables allers et retours, notre dossier de transformation et d'agrandissement a enfin été accepté par l'Office fédéral de la Justice, validant par la même occasion le concept éducatif élaboré par la MEA. Il s'agit maintenant de mettre à jour le dossier d'enquête pour que cette procédure puisse démarrer dans les meilleurs délais.



L'année 2019 a vu le comité se pencher sur la « gouvernance » de la MEA, selon les souhaits formulés par le SPJ-UPPEC. Tant le comité que le directeur sont attachés à une approche pragmatique en toutes matières, et l'organisation directoriale ne fait pas exception ; nous ne nous rallierons donc à une solution qui nous est proposée que si celle-ci offre des avantages tels qu'ils ne mettent pas en péril la souplesse et la capacité d'adaptation dont nous avons toujours su faire preuve.

La MEA, qui est juridiquement une association au sens des articles 60 et suivants du code civil, a décidé de se faire inscrire en tant que telle au registre du commerce, pour bénéficier ainsi d'une visibilité plus grande à l'égard de nos partenaires administratifs ou financiers. Nous avons donc pour l'instant renoncé à tout projet de transformation en fondation, car cette structure n'offre pas d'avantages notables et qu'elle nous priverait du lien que nous entretenons avec vous, les membres ou donateurs, même si ces liens peuvent parfois, nous le regrettons, s'avérer ténus.

La générosité de nos bienfaiteurs ne s'est encore une fois pas été démentie, puisque nous avons reçu des dons à hauteur de CHF 37'921.-, que nous utiliserons judicieusement pour le bien-être des enfants dont nous avons la charge. Soyez-en tous ici chaleureusement remerciés.

Ce rapport n'aurait aucune raison d'être si je n'exprimais pas, au nom du comité et des membres de l'association, notre gratitude à notre cher Drago et à tous ceux qui œuvrent à la bonne marche de

cette institution, qu'ils soient éducateurs, cuisinier, lingère, concierge, jardinier, comptable ou que sais-je encore...

Enfin, au moment où j'écris ces quelques lignes, notre pays tente de trouver une issue satisfaisante à la période de « confinement » à laquelle il est astreint depuis plus de sept semaines. Même si ce rapport ne concerne que l'exercice bouclé au 31 décembre 2019, il ne saurait faire l'impasse sur cet épisode extraordinaire auquel nous sommes tous confrontés et que la MEA a, pour l'instant, traversé avec sérénité. Pour ma part, j'ai constaté que l'éducation n'est pas seulement un apprentissage réservé à une période déterminée de notre vie, mais qu'elle nous accompagne tout au long de notre parcours terrestre, soit par la fréquentation de personnalités qui nous enrichissent et nous tirent vers le haut, soit par ce que l'on pourrait appeler l'auto-éducation, qui consiste à examiner sans complaisance nos actes, nos comportements ou nos opinions.

Quelles que soient les conséquences de ces événements hors normes, gardons à l'esprit que le pire n'est jamais certain et qu'il faut toujours garder espoir, surtout en période d'incertitude.

J-C. Delafontaine
Président



Rapport du directeur



En regardant dans le rétroviseur, l'année 2019 est remplie de différentes couleurs. Des couleurs lumineuses car les projets se réalisent pour les enfants qui réintègrent leur foyer familial après un séjour à la Mea. Et puis, comme on le dit aussi dans le cadre de la famille : les enfants sont en santé donc tout va bien ! Il y a aussi des couleurs grisâtres car en vieillissant, qu'il s'agisse de l'Homme ou des bâtiments, les couleurs ternissent et cela devient justement un élément de motivation pour le renouveau et un regard différent.

Dans ce rétroviseur de la Mea je vois aussi l'année 1999, l'année d'arrivée à la Mea de notre éducatrice Mme Hofmann, responsable éducative à ce jour. J'exprime ici toute ma reconnaissance pour son travail dévoué à la Mea.



Notre président M. Delafontaine et notre vice-président M. Pradervand sont au service de notre association depuis 15 ans déjà. Du fond du cœur je les remercie pour leur disponibilité, leur soutien et leur vision du devenir de cette belle Mea.

Je replonge encore un petit instant dans le passé récent pour vous rendre compte de notre travail à Avenches. Au fil des 15 dernières années, 105 enfants ou jeunes, ont quitté la Mea, 41 filles (39%) et 64 (61%) garçons.

50 enfants (47.6% sont rentrés dans leur famille directement après la Mea (6-15 ans) et encore 11 jeunes après leur passage dans le groupe de progression (15-18 ans).

3 enfants (2.85%) sont rentrés dans le cadre de la famille élargie.

41 enfants (39%) ont continué à vivre dans le groupe de progression (Lavilado).

11 enfants (10.47%) ont changé de foyer (plus approprié pour leur évolution).

Après ces quelques lignes statistiques, j'exprime toute ma reconnaissance aux différents partenaires et services avec lesquels nous collaborons, notamment le SPJ (Vaud), le SEJ (Fribourg), SCTP, l'OFJ, le SPEA – nord vaudois, ainsi qu'au comité et au personnel de la Mea et les remercie vivement pour leur travail dévoué et compétent.

D. Filipec, directeur

Un mot du Matas « Entri' Actes »

Du mois de janvier au mois de décembre 2019, 23 élèves ont profité de la structure Matas. Nous avons accueilli en moyenne 5 enfants par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi étant consacré au colloque de l'équipe ainsi qu'aux rencontres avec les enseignant(e)s, doyen(ne)s et parents afin de faire des bilans réguliers sur l'évolution de l'enfant.



A la rentrée scolaire 2019-2020, une nouvelle éducatrice et une nouvelle enseignante ont investi l'équipe du Matas. Nous sommes actuellement deux éducatrices, deux enseignantes et une stagiaire qui collaborons afin d'offrir le meilleur accompagnement possible aux enfants qui ont besoin d'une prise en charge personnalisée.

Les enfants nécessitant une mesure Matas, nous montrent qu'ils ont bien souvent une très faible estime d'eux et peu de confiance en leurs compétences. Le petit groupe d'enfants leur donne la possibilité de révéler leurs capacités parfois enfouies et de bénéficier d'un accompagnement plus soutenu autant d'un point de vue scolaire qu'éducatif.

Sans une collaboration étroite avec les familles et les enseignant(e)s, il nous serait impossible d'offrir une prise en charge adaptée à chaque enfant. Nous réévaluons chaque mois les objectifs fixés afin de les réadapter pour que l'enfant puisse travailler sur ses problématiques et exploiter au mieux ses ressources.

Ensemble, nous œuvrons pour essayer de donner un sens à leur scolarité afin qu'ils reprennent goût aux apprentissages, qu'ils retrouvent la motivation et l'envie de travailler en classe. Nous accompagnons également les enfants dans leur relation aux autres qui est souvent entravée par leurs comportements inefficaces. L'approche de la réalité utilisée au Matas vise d'une part à leur

enseigner que chacun est au cœur de ses propres choix, amenant à des conséquences soit positives soit négatives. D'autre part, elle a pour but de faire prendre conscience à l'enfant qu'il doit modifier ses comportements afin de répondre plus efficacement à ses besoins.



Céline, Marina, Nathalie (l'équipe Matas)

Comptes 2019

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIFS	31.12.2019	31.12.2018
	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
<u>Actif circulant</u>		
<u>Trésorerie</u>		
Banques	914'127.75	819'618.85
<u>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</u>		
Créances	94'366.37	34'685.95
Autres créances	9'872.40	8'802.90
	<hr/>	<hr/>
	1'026'940.92	43'488.85
<u>Actif de régularisation</u>		
Charges payées d'avance	8'574.40	6'165.50
Total actif circulant	<hr/> 1'026'940.92	<hr/> 869'273.20
<u>Actif immobilisé</u>		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Immeuble « Av. Jomini 9, Avenches »	779'089.30	791'243.30
Villa « Av. Jomini 5, Avenches »	898'785.65	898'785.65
Transformation villa « Av. Jomini 5, Avenches »	316'245.55	316'245.55
Chalet « Les Mouchettes, Salavaux »	10'000.00	10'000.00
Mobilier, matériel	1.00	1.00
Machines et outillage	12'332.35	5'868.35
Véhicules	9'501.00	1.00
Matériel informatique	3'881.70	0.00
	<hr/>	<hr/>
	2'029'836.55	2'022'144.85
Total actif immobilisé	<hr/> 2'029'836.55	<hr/> 2'022'144.85
TOTAL DE L'ACTIF	<hr/> 3'056'777.47	<hr/> 2'891'418.05

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF	31.12. 2019	31.12. 2018
	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	78'491.55	57'417.75
Régularisation des comptes individuels	19'553.27	15'972.38
	<hr/>	<hr/>
	91'602.00	75'050.55
<u>Passifs de régularisation</u>		
Passifs transitoires	7'107.40	4'923.90
<u>Capitaux étrangers à long terme</u>		
<u>Dettes à long terme</u>		
Etat de Vaud	292'400.00	292'400.00
Banques, hypothèques (exploitation principale)	233'280.00	235'710.00
Banques, hypothèques (exploitation annexe)	984'602.00	994'326.00
	<hr/>	<hr/>
	1'510'282.00	1'522'436.00
Total capitaux étrangers	<hr/> 1'687'482.95	<hr/> 1'659'828.20
<u>Capitaux propres</u>		
Capital	500'000.00	500'000.00
Réserves libres - Association	144'034.45	125'919.15
	<hr/>	<hr/>
	644'034.45	625'919.15
<u>Réserves affectés</u>		
Réserve « Pensionnaires »	250'495.28	188'873.68
Réserve « Couverture déficit »	100'386.87	100'386.87
Réserve « Immobilisation villa, Jomini 5"	200'000.00	200'000.00
Réserve « Edmond Pradervand »	6'566.16	6'566.16
Réserve « Véhicule MATAS »	0.00	12'000
Réserve « Entraide familiale »	0.00	30'000
Réserve «Entraide familiale, aide parents»	5'000	5'000
	<hr/>	<hr/>
	562'448.31	542'826.71
<u>Fonds de résultats</u>		
Fond de régularisation des résultats SPJ	19'229.44	12'666.33
Excédent de produits des exerc. précéd.	65'404.31	-15'226.65
Excédent de charges de l'exerc. en cours	78'178.01	65'404.31
	<hr/>	<hr/>
	162'811.76	62'843.99
Total réserves et fonds affectés	<hr/> 725'260.07	<hr/> 605'670.70
TOTAL DU PASSIF	<hr/> 3'056'777.47	<hr/> 2'891'418.05

COMPTE DE RESULTAT "MEA"

	<u>Exercice 2019</u>	<u>Exercice 2018</u>
<u>Produits d'exploitation</u>		
Avances subventions des cantons	1'968'594.95	1'829'072.60
Contributions des répondants	151'066.00	140'102.50
Produits exceptionnels	2'214.90	0.00
Revenus des locations	32'400.00	32'399.96
Revenus de la cafétéria	9'660.00	8'750.00
Repas du personnel	2'483.00	2'535.00
Subventions OFJ	306'671.00	313'431.00
Autres contributions	87'809.96	6'410.30
Dons et legs à but spécifique	37'921.60	56'962.40
Affectation des dons et legs à but spécifique	-37'921.60	-56'962.40
Total des produits d'exploitation	2'560'899.81	2'332'701.36
<u>Charges de personnel</u>		
Salaires	-1'692'175.13	-1'598'260.15
Charges sociales	-392'137.20	-351'663.80
Autres frais du personnel	-30'034.97	-34'540.05
Honoraires et personnel temporaire	-17'365.55	-17'095.70
	-2'131'712.85	-2'001'559.70
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Besoins médicaux	-1'040.40	-684.80
Alimentation	-97'039.75	-83'643.80
Ménage	-5'156.40	-9'709.15
Entretien et réparations	-53'828.55	-70'409.95
Loyers (Mouchettes)	-262.65	-262.65
Intérêts et frais bancaires	-555.69	-1'197.24
Intérêts hypothécaires	-13'000.00	-13'156.08
Amortissements de l'immeuble	-93'486.40	-12'154.00
Eau, et énergie	-49'572.20	-48'592.25
Ecole, formation et loisirs	-23'620.98	-18'348.68
Frais de bureau et d'administration	-18'554.40	-15'948.20
Autres charges d'exploitation	-27'384.50	-29'008.30
Charge exceptionnelles	-1'345.00	0.00
	-384'846.92	-303'115.10
Total des charges d'exploitation	-2'516'559.77	-2'304'674.80
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	44'340.04	28'026.56

COMPTE DE RESULTAT "MATAS" 2019

	<u>Exercice 2019</u>	<u>Exercice 2018</u>
<u>Produits d'exploitation</u>		
Avance subventions des cantons	173'328.00	171'720.00
Contribution des répondants	4'746.00	0.00
Autres contributions	6'885.00	7'710.00
Total des produits d'exploitation	184'959.00	179'430.00
<u>Charges d'exploitation</u>		
Salaires	-91'977.55	-89'412.50
Charges sociales	-20'052.25	-18'599.05
Autres frais du personnel	-1'944.08	-79.45
Honoraires et personnel temporaire	-10'020.00	-11'667.00
	-123'993.88	-119'758.00
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Alimentation	-10'014.55	-9'226.05
Ménage	0.00	-11'85
Entretien et réparations	-9'433.05	-4'795.00
Eau, électricité et chauffage	0.00	0.00
Ecole et formation, loisirs	-807.40	-2'849.95
Frais de bureau et d'administration	-3'145.20	-2'294.10
Autres charges d'exploitation	-2'606.95	-3'117.30
Charges exceptionnels	-1'120.00	0.00
	-27'127.15	-22'294.25
Total des charges d'exploitation	-151'121.03	-142'052.25
RESULTAT D'EXPLOITATION	33'837.97	37'377.75

COMPTE DE RESULTAT HORS EXPLOITATION
Exercice 2019

	Exercice 2019	Exercice 2018
<u>Produits étrangers aux exploitations</u>		
Produit des loyers	16'000.00	22'400.00
Total produits étrangers aux exploitations	16'000.00	22'400.00
<u>Charges étrangères aux exploitations</u>		
Autre charges	-184.70	-166.40
Total des charges hors exploitation	-184.70	-166.40
<u>RESULTAT HORS EXPLOITATION</u>	15'815.30	22'233.60

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019

Activité de l'association

L'association de la Maison d'enfants d'Avenches, dont le siège est à Avenches, a été fondée en 1957. Le but de l'association est d'accueillir des enfants des deux sexes qui doivent être placés, aux fins de leur assurer une éducation appropriée, dans une atmosphère familiale.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 50.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

Actifs engagés en garantie des dettes

Cédule hypothécaire de CHF 200'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 92'400.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 750'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 500'000.- au porteur, grevant les immeubles n°768 de Avenches"

Cédule hypothécaire de CHF '150'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale des membres de l'Association de « La Maison d'enfants d'Avenches » à Avenches

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de l'association « La Maison d'enfants d'Avenches » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



Adriano Sinopoli
Responsable de mandat
Réviseur agréé

Etoy, le 7 mai 2020

Remerciement

A vous, donateurs, membres qui contribuez à enrichir la vie de nos pensionnaires, qui leur permettent de vivre de beaux moments de souffle, de joie et d'espoir, que chacun entre vous soit assuré de notre sincère gratitude.

En 2019 grâce à ces entreprises nous avons obtenu un véhicule, nous les remercions.

